

ASSEMBLÉE NATIONALE

SOUVERAINETÉ CULTURELLE À L'ÈRE NUMÉRIQUE - (N° 2488)

AMENDEMENT

N ° AC960

présenté par

Mme Manin, Mme Tolmont, M. Juanico, Mme Victory et les membres du groupe Socialistes et
apparentés

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 62, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.